

Zeitschrift: Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

Band: 30 (1966)

Heft: 2-3

Artikel: Mise au point sur les découvertes préhistorique du Petit-Chasseur à Sion (Valais)

Autor: Bocksberger, Olivier J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1034419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UR-SCHWEIZ - LA SUISSE PRIMITIVE

Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz

Notices sur la Préhistoire et l'Archéologie Suisses

Basel/Bâle

XXX, 2/3

Oktober/Octobre 1966

Mise au point sur les découvertes préhistoriques du Petit-Chasseur à Sion (Valais)

Découvert en 1961, le site du Petit-Chasseur prend d'année en année plus d'importance, tant par la qualité exceptionnelle des trouvailles que par les conclusions qu'elles permettent de tirer, notamment sur le rôle inattendu du Valais à la fin du Néolithique et au début de l'âge du Bronze. Plusieurs articles consacrés à ce sujet ont paru dans des revues spécialisées¹, cependant les recherches ont mis en lumière de nouveaux éléments qui justifient la présente mise au point.

Après une brève étude de la situation topographique, qui aidera le lecteur à saisir la localisation des diverses trouvailles, nous reprendrons les données stratigraphiques qui permettent maintenant de séparer avec certitude les vestiges de deux époques successives: de la plus récente, les témoins sont des sépultures appartenant à la civilisation du vase campaniforme; de la précédente, ce sont de grandes tombes en cistes, apparentées par certains caractères à des dolmens. Nous possédons encore de nombreux documents plus anciens que nous classerons en deux catégories: 1) des vestiges néolithiques dont nous pouvons garantir l'ancienneté parce qu'ils ont été trouvés dans les couches les plus profondes; 2) des dalles anthropomorphes, plus anciennes que les tombes parce qu'elles sont réemployées à la construction de celles-ci. Il est encore impossible de prouver que ces deux catégories sont à peu près contemporaines, mais il existe de nombreuses raisons de le supposer et nous pouvons inscrire les découvertes du Petit-Chasseur dans le cadre chronologique et culturel européen.

Situation topographique

La vallée du Rhône est constituée par une plaine alluviale allongée d'est en ouest et resserrée entre les parois abruptes des montagnes; il y a un siècle encore, les marécages qui l'occupaient tout entière la rendaient inhabitable et impropre à la culture,

seuls des îlots rocheux, les replats des contreforts montagneux et les cônes de déjection des torrents offraient des lambeaux de terre arable et des sites où l'homme pouvait s'installer à l'abri des moustiques et des fièvres.

Dans la région de la capitale valaisanne, la Sionne, au débouché de ses gorges dans la plaine, bute à l'est contre les collines de Valère et de Tourbillon, et étend son cône en pente douce vers l'ouest, jusqu'au pied du complexe rocheux de la crête de Maladaires et des contreforts du Montorge. Le petit canton ainsi circonscrit constitue un des sites de la vallée les plus favorables à l'occupation humaine.

Dans toute cette région, de nombreux travaux ont lieu et, par quatre fois, ils nous permirent d'explorer des couches, situées à plus de quatre mètres au-dessous du sol, où nous avons toujours trouvé des vestiges néolithiques: à moins d'un hasard peu ordinaire, on peut conclure qu'à cette époque, ces pentes agréables étaient en grande partie occupées. Quant aux époques postérieures, nous n'en avons guère trouvé de traces qu'à l'extrémité ouest de cette zone. Là, drainant les eaux d'un replat qui domine la plaine de quelque cinquante mètres, un torrent saisonnier a accumulé son petit cône de déjection: c'est ce site que nous avons appelé Petit-Chasseur, du nom du chemin au bord duquel il se trouve.

Données stratigraphiques

Le site du Petit-Chasseur est protégé de l'alluvionnement de la Sionne par une avancée de la paroi rocheuse, aussi le sol n'y est-il constitué que par les apports du torrent et du vent. La stratigraphie présente donc une alternance de couches torrentielles, correspondant aux périodes de grandes précipitations atmosphériques, et de couches de lœss correspondant aux périodes de sécheresse². On peut supposer que les premières se sont vues déposées parfois par de puissants éboulements de boue que l'on appelle oavilles; il s'en produit encore à l'heure actuelle en Valais et il n'est pas rare que des vignes soient recouvertes d'un mètre de boue mêlée de pierres.

Nous avons attribué le numéro 5 à la première couche qui soit importante et nous l'avons dégagée sur de vastes surfaces; elle recouvre directement la couche sur laquelle ont été érigées les tombes et contient des vestiges épars de sépultures violées: os humains, parfois calcinés, tessons de céramique et objets de parure. Elle est constituée par un lœss rougeâtre, épais de quelque dix centimètres, qui empaquette tous les objets, à l'intérieur comme à l'extérieur des premières tombes que nous avons fouillées. Dans ces secteurs, rien ne permettait, stratigraphiquement parlant, d'établir une différence chronologique entre ces découvertes qui pourtant ne semblaient pas appartenir à un tout homogène.

En effet, les sépultures violées sont celles de porteurs du vase campaniforme et ceux-ci n'ont jamais construit de monuments funéraires; ils se sont contentés de s'approprier ceux des autres; on pouvait donc se douter que deux cultures différentes ont mélangé leurs produits dans les zones explorées.

La fouille, encore en cours, de la plus grande tombe, en apporte la preuve, car elle fait apparaître trois subdivisions de la couche 5 et celle du milieu contient d'autres sépultures, violées aussi; leur mobilier se distingue entièrement de celui que nous connaissions et ne comprend en particulier aucun vase campaniforme. Cette découverte permet le reclassement des trouvailles antérieures et explique mainte particularité.

Dans un sondage, plus d'un mètre au-dessous du niveau des tombes, nous avons atteint une couche brun foncé qui a livré des tessons néolithiques. Son exploration méthodique exige de grands travaux. Si ceux-ci ne sont pas possibles pour l'instant, il va sans dire que nous n'abandonnerons pas la fouille avant de les avoir exécutés.

Sépultures appartenant à la civilisation du vase campaniforme

L'état déplorable dans lequel les profanateurs antiques ont laissé ces sépultures rend difficile, sinon impossible, l'établissement d'un inventaire complet du mobilier et l'étude des rites funéraires. Nous nous voyons obligés d'utiliser quelques renseignements non publiés; en effet les trois tombes, cistes I, II, III, dont la description a paru³, n'ont pas livré autant de richesses que la plus grande, ciste VI, dont la fouille n'est pas entièrement terminée.

Nous possédons quatre vases campaniformes entiers, dont trois du ciste VI, et des tessons d'une vingtaine d'autres; ils se divisent en deux classes, les premiers portent un décor géométrique gravé par larges bandes horizontales alternant avec des zones vierges, les seconds se distinguent par un décor très proche de celui que dessine l'impression d'une cordelette sur la terre glaise humide.

Trois espèces de coquillages servaient d'ornements: 1) des bivalves, probablement du genre pétoncle, taillés en forme de croissants de trois à cinq centimètres de long; 2) de petits escargots marins, des colombelles, simplement perforés, pouvaient former des colliers; 3) des dentales, sorte d'escargot fossile formé d'un long tube enroulé en spirale; celui-ci, sectionné, fournit des perles d'un à deux centimètres de long.

Le ciste VI seul, a livré quatre ornements d'autres types: 1) des boutons coniques en os munis de deux perforations en V; 2) des plaquettes très cintrées, taillées dans une dent de suidé et munie à chaque extrémité d'un petit trou; 3) un arc miniature de même matière, soigneusement sculpté et gravé; 4) une spirale en fil d'argent, terminée par un disque décoré.

Cet inventaire n'est sans doute pas complet, et ceci pour deux raisons. Il est évident que les violateurs de ces tombes y ont volé quelque chose et l'on est conduit à penser, sans jamais pouvoir le prouver, que ce doit être des armes et des ornements de métal. D'autre part, nous avons trouvé de grandes jarres de céramique grossière dont la datation pose un problème lié d'ailleurs à celui des rites funéraires.

De la position des trouvailles près du ciste I, en effet, nous nous sommes cru autorisé à conclure que le mort, préalablement décharné, était déposé dans une jarre, puis enfermé dans la tombe⁴. Les découvertes ultérieures n'ont ni confirmé ni infirmé cette hypothèse, car à l'intérieur du ciste VI régnait le plus grand désordre et les rapports de la jarre, du mobilier et des squelettes n'ont pas pu être éclaircis. Ces faits ne fournissent pas une base très solide pour attribuer les jarres à la même civilisation que les sépultures, d'autant plus que la typologie contredit cette datation et tend à les attribuer à la période précédente, à la culture des constructeurs de cistes. On pourrait imaginer que, comme les tombes, elles sont réemployées, mais cette solution peu séduisante ne nous convainc pas et nous demeurons plongés dans un doute qui a peu de chances d'être levé un jour par de nouveaux faits.

Ainsi l'étude des documents de cette époque nous laisse un peu déçu, car des incertitudes importantes subsistent, mais la richesse et la nouveauté des faits acquis constituent un grand pas en avant de nos connaissances.

La construction des tombes, l'aménagement du cimetière et le mobilier de cette époque

La construction des tombes suit toujours le même schéma fondamental, mais on remarque une grande variété dans les dimensions et dans l'exécution des détails (fig. 16). Nous ne pouvons encore discuter leur classement dans la typologie des monuments mégalithiques. Le mobilier funéraire qu'on peut attribuer aux constructeurs est encore rare, mais présente un intérêt certain.

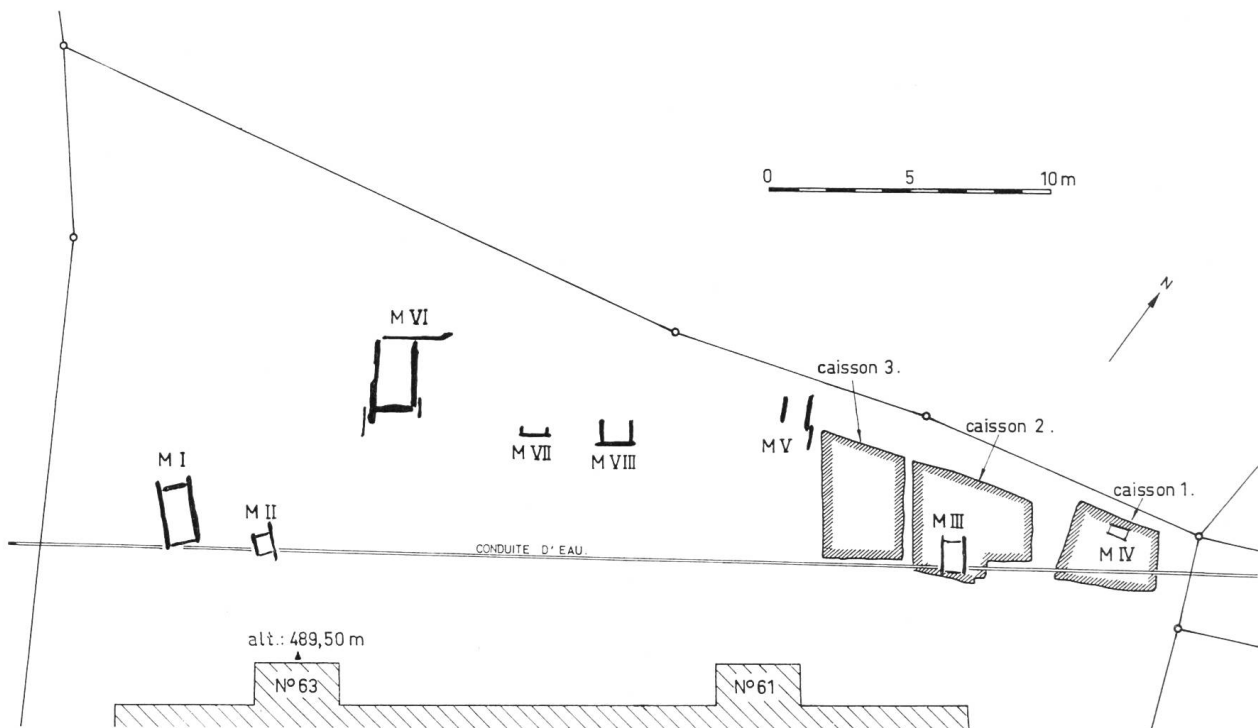


Fig. 15. Sion, Petit-Chasseur. Plan général du chantier. Etat à fin août 1963.
Echelle 1:300 (Annuaire SSP).

Les cistes II et III sont les plus petits qui soient déjà publiés⁵ et leur plan est le plus simple: quatre dalles verticales déterminent une chambre rectangulaire, à l'intérieur de laquelle les restes du mort étaient déposés. Seul le tiers inférieur des dalles s'enfonçait dans le sol; les stratigraphies révèlent l'existence de petits fossés de construction et de puissants calages qui maintiennent les dalles en position.

Il y a plusieurs raisons d'admettre qu'une cinquième dalle servait de toit à l'ensemble. Le ciste VI en possédait encore une partie; près des cistes V et VIII se trouve une pierre qui a fort bien pu servir à cet usage et le sommet des quatre parois est soigneusement préparé pour déterminer un plan presque horizontal; enfin, l'existence de portes aux deux grands cistes I et VI ne se justifierait pas si un accès facile existait par le haut.

En effet à l'extrémité amont des dalles est de ces deux cistes, une échancrure arrondie permet à un homme de se glisser à l'intérieur. La fermeture était assurée par deux moyens différents. Dans le premier cas (ciste I), deux dallettes qui, superposées, bouchaient l'ouverture, pouvaient être maintenues par un amas de pierres. Dans le second cas (ciste VI), une dalle profondément enfoncée détermine devant le seuil une rainure dans laquelle la porte, dalle taillée à cet effet, peut rouler latéralement. Les violateurs n'ont pas découvert ce secret, ils ont attiré le sommet de la porte à eux et se sont glissés par l'ouverture ainsi pratiquée. Nous avons retrouvé la dalle dans la position où ils l'avaient laissée.

Les calages qui tiennent les dalles longitudinales des grands cistes prennent parfois des proportions considérables, notamment à l'extrémité aval, parce que la paroi ne s'enfonce là que légèrement dans le sol. En partie visibles, ils embellissent ainsi la face sud des monuments qui paraît avoir été particulièrement soignée par les



Fig. 16. Sion, Petit-Chasseur. Vue d'ensemble des cistes VI, VII et VIII.

constructeurs et que nous n'avons malheureusement pas pu observer intacte: cette partie des cistes I, II et III, située au bord du chemin du Petit-Chasseur, avait été abîmée par les travaux publics, et celle du ciste VI était défigurée par l'adjonction d'une sépulture postérieure.

Deux murets de dalles, parfaitement droits et construits avec le plus grand soin, courent à l'est et à l'ouest de ce dernier. Nous ne connaissons pas bien leur extrémité aval, qui a été remaniée par la sépulture adventice, ni leur extrémité amont, qui sort du terrain que nous pouvons fouiller à l'heure actuelle.

L'aménagement général du cimetière semble obéir à un plan fort bien conçu, quoique modifié au cours des travaux, mais nous nous trouvons dans l'impossibilité de le dégager pour l'instant, il faudrait élargir la surface fouillée et c'est assez difficile sans gêner les propriétaires voisins.

Nous avons adopté pour ces monuments le terme de ciste, bien que celui-ci désigne en général des caissons plus petits, entièrement enterrés, alors que les nôtres, un peu comme les dolmens, atteignent une grande taille et s'élèvent au-dessus du sol, ils s'apparentent de très près à ceux qu'on appelle tombes en coffre dans le Jura. Mais l'étude de leur classement typologique n'est pas terminée et il est probable que de nombreuses comparaisons se présenteront encore.

L'examen des objets de la subdivision médiane de la couche 5 permet de dresser un inventaire, encore bien court, du mobilier que l'on peut attribuer aux constructeurs des tombes: 1) des plaquettes taillées dans des dents de suidé et munies à chaque extrémité de deux ou quatre trous: on suppose qu'elles servaient à protéger le pouce des archers contre le choc de la corde; 2) des tessons de céramique bien cuite, provenant de vases aux formes très simples; 3) des superbes poignards en silex, dont l'un présente une pointe polie; chacun se trouvait à proximité immédiate d'une petite lame: la première en silex, la seconde en pierre verte taillée, puis polie; 4) des galets arrondis et munis d'une perforation centrale⁶; 5) un marteau, gros galet allongé de pierre verte portant des traces de percussion à ses deux extrémités et muni en son centre d'une légère gorge pour faciliter l'emmanchement; 6) rappelons que les jarres, par leur type, semblent bien appartenir à cet ensemble, mais que nous n'en possédons aucune preuve.

Ce cimetière et ce mobilier attestent l'existence d'une culture encore pratiquement inconnue dont la datation exacte et les affinités avec les cultures voisines posent des problèmes très difficiles.

Vestiges néolithiques des couches profondes

Nous avons mis en évidence l'existence d'un vaste complexe néolithique dans les couches profondes du cône de la Sionne, grâce à quatre sondages, non systématiques mais dus à des opportunités diverses⁷. La datation de ce niveau est encore très grossière, mais elle revêtera une immense importance si nous pouvons un jour, comme nous l'espérons, démontrer que les trouvailles les plus anciennes et les plus spectaculaires du Petit-Chasseur, dont nous parlons ci-dessous, lui appartiennent.

Au chemin des Collines, les travaux de terrassement d'un grand bâtiment locatif ont mis au jour un magnifique groupe de menhirs. Une fouille, ultra-rapide par nécessité, a permis de déterminer le sol sur lequel ils s'élevaient primitivement, à plus de quatre mètres de profondeur. Un tesson, malheureusement peu typique, est la seule petite trouvaille apparue sur les quelques mètres carrés explorés. Rien ne contredit l'attribution de cet ensemble au Néolithique.

A Saint-Guérin, une tranchée destinée à la pose d'égouts rencontra une tombe en ciste, avec squelette accroupi, assez proche de celles de Collombey⁸. Par exception, elle ne comportait que deux dalles longitudinales. Elle était entièrement enterrée dans une couche très glaiseuse de couleur verdâtre.

Au même lieu-dit, mais quelque quarante mètres plus au nord, nous avons profité des travaux de fondation d'un grand bâtiment pour explorer une surface d'une vingtaine de mètres carrés. Les résultats de ce sondage seront bientôt publiés, retenons qu'au-dessous d'un niveau assez pauvre qu'on peut attribuer au début de l'âge du Bronze, nous avons trouvé une couche très semblable à celle où se trouvait le ciste. Il nous semble possible de démontrer qu'au-dessus s'élevait un menhir arraché à une époque ultérieure.

Au Petit-Chasseur, au cours de sondages qui durent être conduits très rapidement pour libérer l'accès à une construction voisine, nous avons découvert un petit ciste et une couche avec quelques tessons. Nous nous promettons d'explorer systématiquement celle-ci sur toute la surface où ce sera possible dans l'espoir d'y trouver l'implantation primitive des dalles gravées qui sont réemployées à la construction des cistes. La datation que l'étude typologique amène à leur attribuer serait ainsi démontrée, ce qui ferait du Néolithique sédunois un des plus intéressants d'Europe.

Les dalles gravées antropomorphes

C'est là la découverte la plus extraordinaire que nous réservait le site du Petit-Chasseur: la plupart des dalles que les constructeurs de cistes ont utilisées sont des fragments, plus ou moins importants, de statues anthropomorphes⁹. L'étude de leur contour et de leur situation permet de prouver qu'elles sont réemployées, donc antérieures à la création du cimetière; les détails de leur forme et de leur décor ne peuvent pas tous être reconstitués avec une certitude parfaite, mais la plus compliquée même peut être interprétée de façon satisfaisante.

Leur réemploi dans la construction des cistes est indiqué par trois faits, dont le premier constitue une preuve indiscutable. En effet, de petits fragments gravés de la dalle 9 servaient de calage à la dalle 8, dans la ciste III¹⁰, ce qui démontre que les gravures ne présentaient plus aucun intérêt pour les constructeurs. De plus ceux-ci n'ont pas hésité à briser les statues pour leur donner les dimensions qu'ils désiraient; on distingue parfaitement leur travail, qui produit des cassures franches ou marquées de gros éclats, de l'arrondi soigneusement poli qui détournait le contour primitif de la statue. Enfin, ils tournaient indifféremment la gravure vers l'extérieur ou vers l'intérieur.

Notons cependant que toutes les têtes sont brisées, il est difficile de décider si cela tient à des nécessités de la construction ou à une crainte superstitieuse qui pourrait témoigner d'une certaine mauvaise conscience¹¹.

La plupart des statues obéissent à la même conception. La forme générale, assez bien conservée par des fragments très complets, dessine de façon stylisée la silhouette d'un homme; des épaules bien arrondies descendent deux côtés, tantôt parallèles, tantôt légèrement convergents. Une courbe simple dessinerait la tête, car aucune raison n'incline à supposer qu'un rétrécissement marquait le cou, mais, comme nous l'avons vu, cette partie est systématiquement mutilée, les départs de lignes que nous possédons assurent une seule chose: le sommet de la statue n'était pas une ligne droite entre les épaules.

Les autres motifs sont gravés, ils couvrent une seule des deux surfaces et le dos paraît complètement négligé.

La ceinture marquée par deux traits parallèles ou par un motif décoratif spécial se place très bas, constatation qui, jointe à quelques particularités de la dalle 2, nous incline à croire que le sujet est représenté assis¹². Les bras, très stylisés, partent, de façon tout artificielle, du plat de l'épaule et s'allongent démesurément jusqu'au coude qui forme toujours un angle droit. Les mains, situées au même niveau, sont d'un réalisme saisissant sur la dalle 2, mais, le plus souvent, seules quatre lignes droites en stylisent les doigts. Le collier, toujours présent, comporte une grande variété de forme et le costume, richement brodé ou même orné d'applications métalliques, est représenté avec le plus grand soin; il n'est pas rare qu'il couvre la majeure partie de la surface visible. Le poignard et le pendentif en double spirale qui ornent la dalle 2¹³, bien qu'exceptionnels, revêtent une importance très grande pour la datation de la statue.



Fig. 17. Sion, Petit-Chasseur. Dalle 3, photographie.

La dalle 3, qui apporte de nouveaux éléments valables et importants au point de vue chronologique, est celle qui nous a posé les problèmes les plus ardues (fig. 17): seule, elle est ornée de deux gravures successives qu'il a fallu distinguer (fig. 18) et seule, elle a conservé une partie aussi réduite de son contour primitif. L'essai de reconstitution que nous présentons ici demeure en grande partie hypothétique (fig. 20/22) et ce n'est pas sans hésitations que nous avons tracé quelques lignes en dehors de la surface de la dalle.

Un court fragment du contour primitif subsiste, il forme une partie de l'épaule droite et se décompose en un arc et un segment de droite. Ce dernier

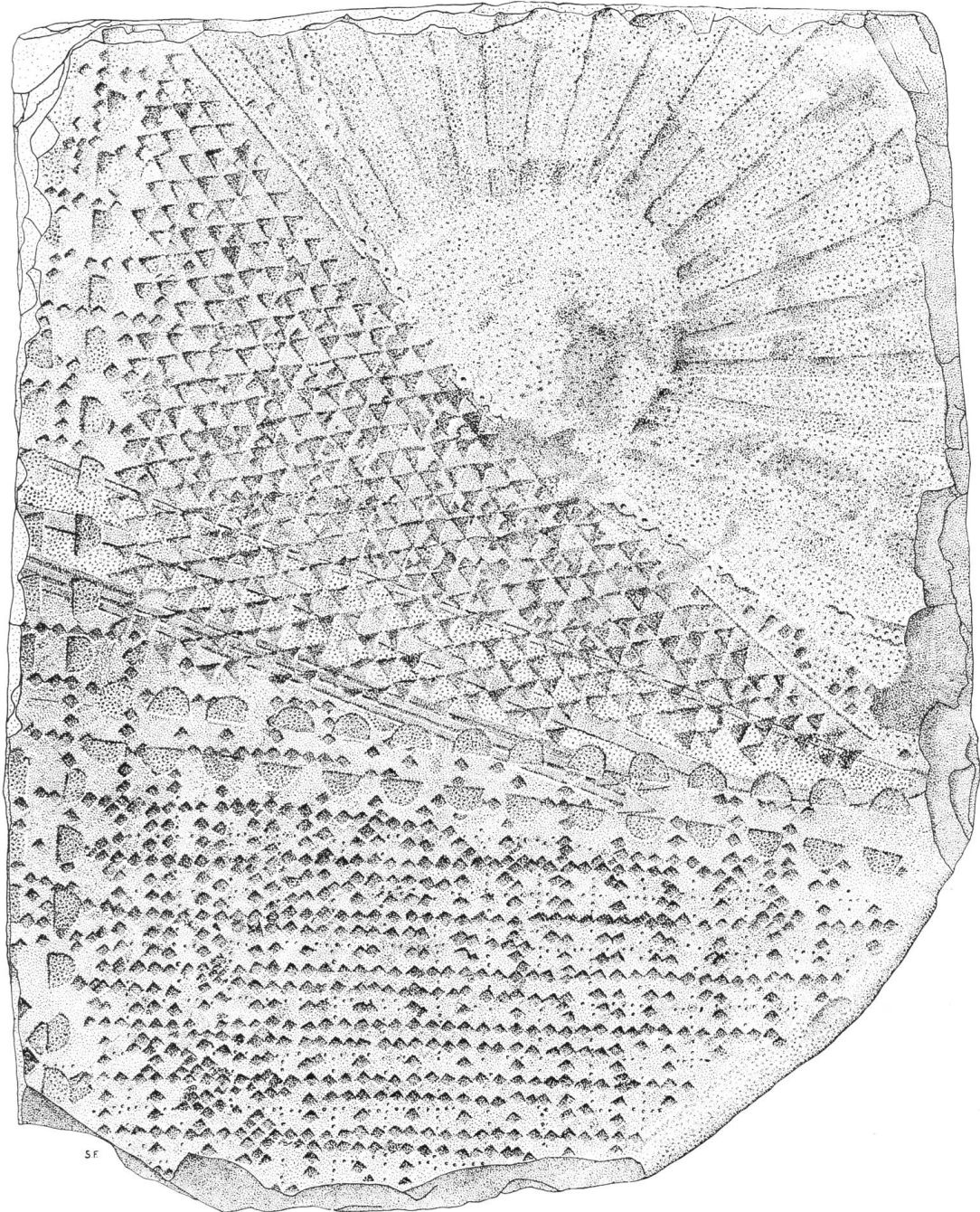


Fig. 18. Sion, Petit-Chasseur. Dalle 3, dessin objectif.

doit être vertical, car il est parallèle à l'axe de la deuxième gravure et le second côté suit naturellement la même direction. Pour déterminer la distance qui sépare ces lignes, nous nous sommes fondés sur une double supposition: le côté gauche ne doit pas être éloigné de l'extrémité de l'arc, restaurée avec



Fig. 19. Sion, Petit-Chasseur. Dalle 3, vestiges de la première gravure.

certitude sur la première gravure (fig. 20), ni de celle de la double ligne de lunules sur la seconde (fig. 22); dans les deux cas, on est amené à tracer la même ligne à quelques centimètres près. Ce recoupement confère un peu de solidité à un raisonnement fragile par ailleurs et nous pensons que cette partie de la

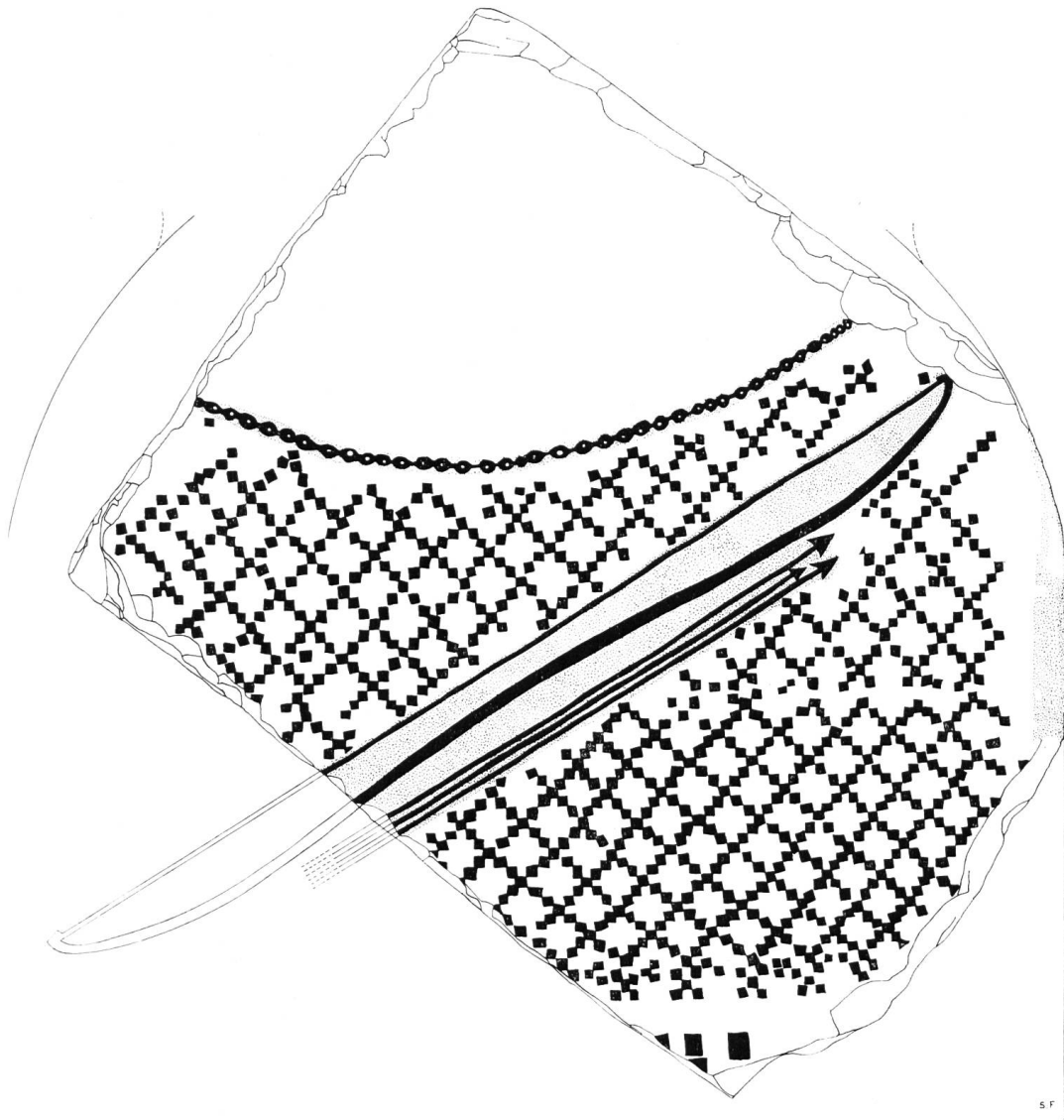


Fig. 20. Sion, Petit-Chasseur. Dalle 3, reconstitution de la première gravure.

dalle présentait bien cet aspect. Quant à la tête, il est nécessaire d'admettre qu'elle se détachait d'une manière quelconque, car, prolongé, l'arc de l'épaule droite vient couper ce qui nous reste de la dalle, il faut donc qu'en un point, il s'infléchisse vers le haut. Nous ne savons rien de la forme de cette inflexion et nous avons admis la position donnée par le dessin en considérant que le cercle circonscrivant les rayons de la seconde gravure devait être assez régulier¹⁴; cet indice assez faible ne permet pas de garantir le détail du dessin aussi bien que son principe. Dans l'ensemble, nous obtenons une figure de même schéma que les autres dalles et c'est cette constatation qui est importante et que nous voulions démontrer.

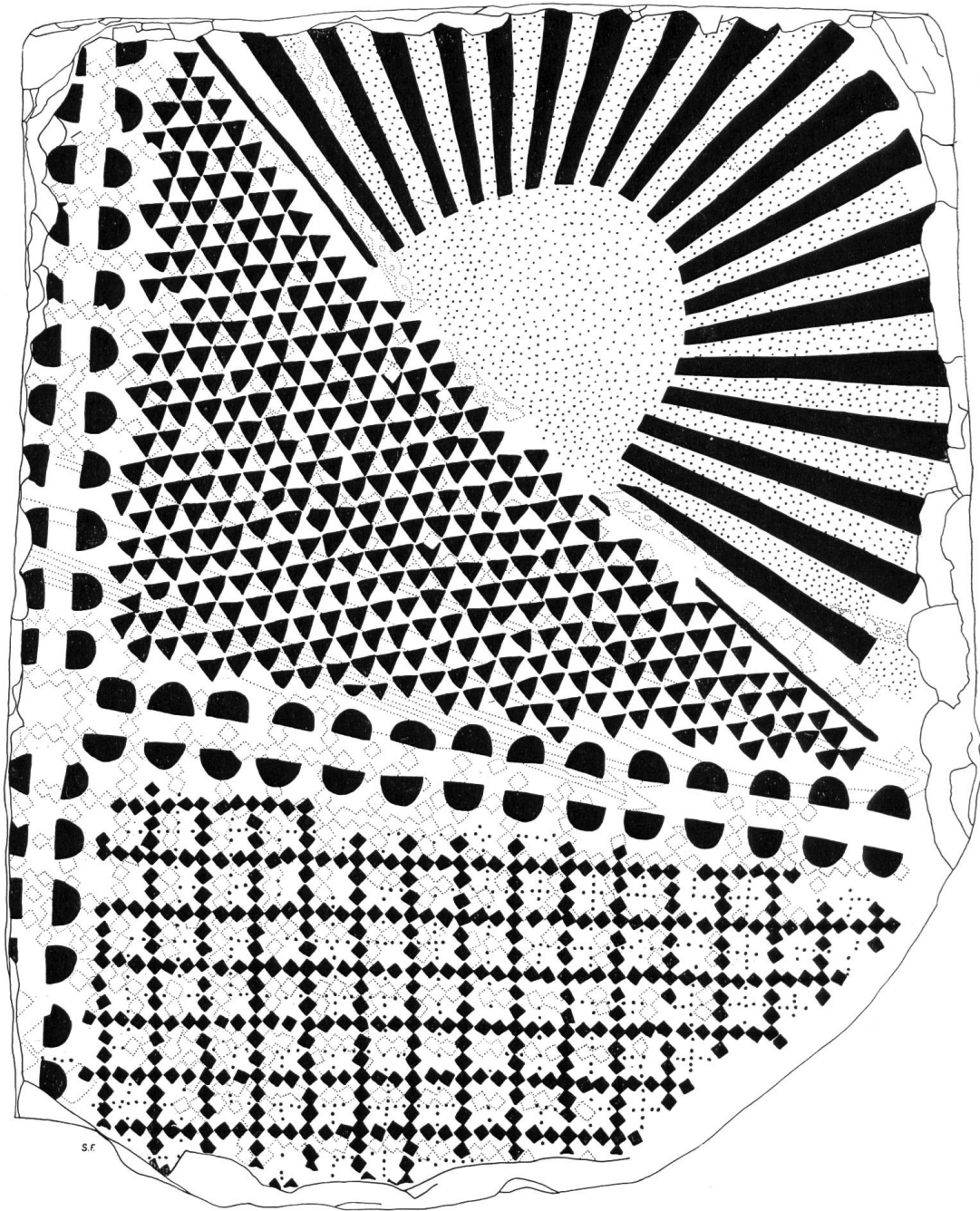


Fig. 21. Sion, Petit-Chasseur. Dalle 3, seconde gravure.

Les dessins de la première gravure qui n'ont pas été complètement oblitérés par la seconde apparaissent sur la figure 19 et, par comparaison avec ceux de la figure 20, on constatera que la restauration que nous proposons est très poussée, mais elle atteint un haut degré de probabilité: la longueur de

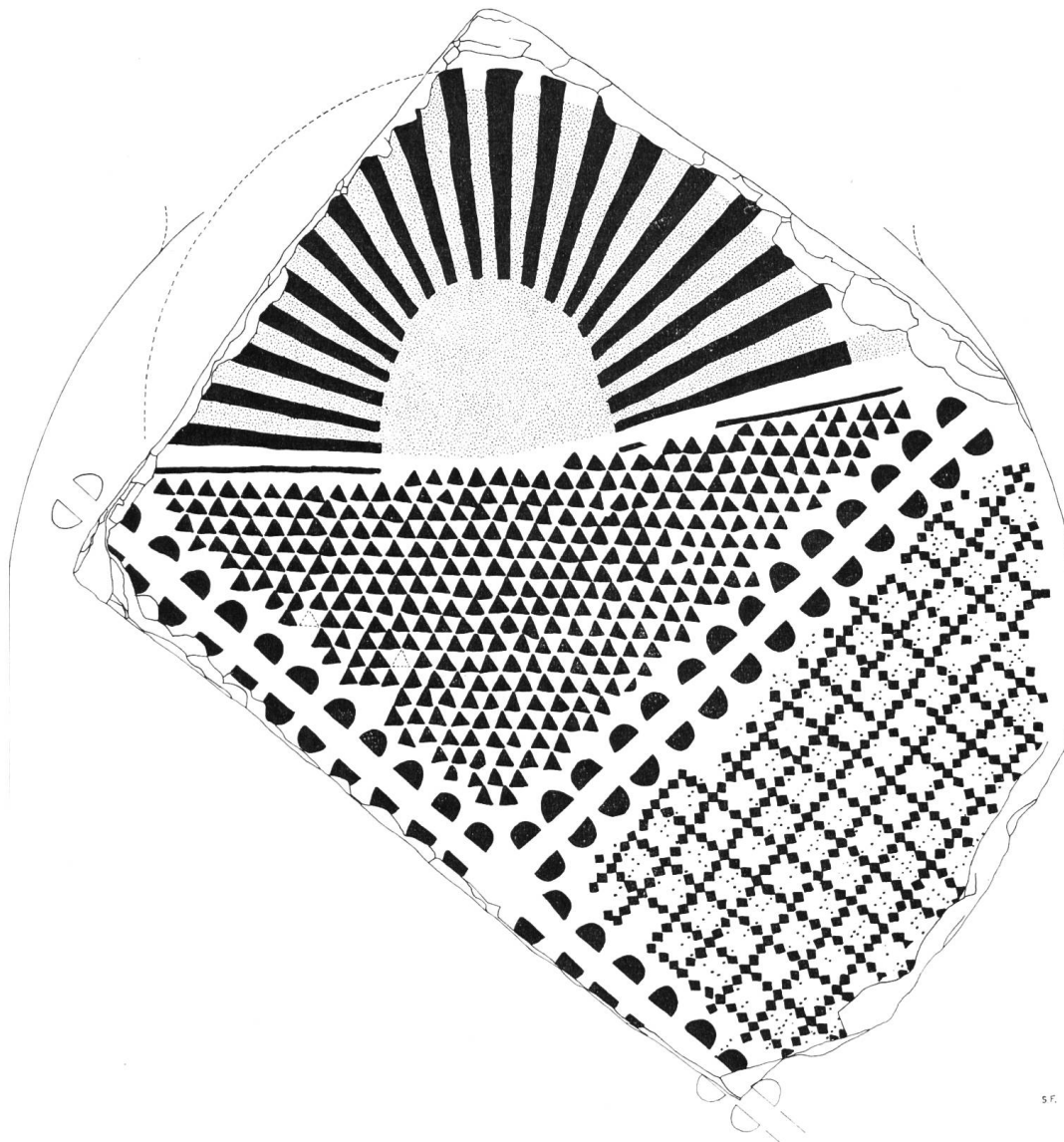


Fig. 22. Sion, Petit-Chasseur. Dalle 3, reconstitution de la seconde gravure.

l'arc, qui ne saurait être dissymétrique, se calcule avec la plus grande précision; le collier se complète sans peine et les lignes de carrés obéissent à une loi, très claire pour quiconque les étudie de près. Pourtant une légère incertitude subsiste par endroits parce que la pierre, très abîmée, n'a pas conservé la trace de certains carrés qui devaient exister et que d'autres, très rares, n'occupent pas leur place normale. Tous ces éléments sont aisément compréhensibles; le décor géométrique représente, presque sans aucun doute, les plis d'un tissu brodé. Expliquer l'interruption qui apparaît à mi-hauteur présente en revanche une difficulté: on peut penser qu'un lien destiné à fixer l'arc retient, et cache

en partie, le tissu. Les rectangles du bas constituent un décor spécial au voisinage de la ceinture. L'absence de bras est un caractère exceptionnel de cette dalle¹⁵.

La seconde gravure ne nécessite naturellement aucune restauration sur la surface de la dalle et nous nous sommes bornés à rétablir une paire de lunules à l'extrémité montante gauche de la ligne, car celle-ci doit s'arrêter là, dans la même position que celle de droite par rapport à la tête; les branches descendantes pourraient être complétées, mais le nombre de lunules obtenu par le calcul est trop hypothétique. Nous interprétons cette figure comme une stylisation très poussée de la figure humaine, analogue à celle qu'on trouve sur les plaquettes en schiste du Portugal. Sur celles-ci, à l'origine, deux trous de suspension figuraient les yeux et deux rayons en V délimitaient le visage; le corps ne s'ornait pas toujours de motifs géométriques, mais portait parfois le dessin des bras. On rencontre tous les intermédiaires entre des figures de ce type encore clair et des dessins aussi obscurs que le nôtre dont les yeux ont disparu et où les rayons se sont multipliés au point de perdre toute signification.

Ces statues constituent un ensemble absolument extraordinaire en Europe et leur étude, ainsi que leur publication, est loin d'être terminée, car elles posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Avant d'indiquer ce que nous pensons de leur position chronologique et culturelle, nous voudrions faire remarquer – souci qui n'est pas dépourvu de tout intérêt scientifique – leur grande beauté, faite de l'harmonie établie entre deux contraires: une audace peu commune dans la stylisation et un réalisme scrupuleux dans le rendu de certains détails.

Datations et affinités culturelles

Nous avons exposé récemment notre opinion sur ces problèmes¹⁶ et, comme elle n'a guère évolué depuis, nous nous contenterons ici d'un bref résumé.

Nombre de stratigraphies étudiées au bord des lacs du Plateau suisse ont permis d'établir la succession de trois cultures: celle dite de Cortaillod au Néolithique moyen, celle de Horgen au Néolithique final, celle qui se caractérise par sa céramique décorée à la corde au début du Bronze ancien. En Valais, on ne connaissait qu'un Néolithique moyen découvert par le professeur Sauter à Collombey et à Saint-Léonard¹⁷ et l'âge du Bronze ancien que nous avons étudié et baptisé culture rhodanienne¹⁸. Entre les deux s'étendait une embarrassante lacune¹⁹ que les découvertes du Petit-Chasseur viennent combler en partie.

La fin de la civilisation du vase campaniforme coïncide avec le début de la culture rhodanienne et toutes deux entretiennent de nombreux rapports avec les cultures de Bavière et de Bohême. La première cependant témoigne d'une indépendance plus grande et utilise aussi des produits qui ont leur origine sur

le cours du Rhin moyen : Sion se situe alors au carrefour des routes commerciales qui joignent ces deux grands centres au Midi de la France et à l'Italie.

Les constructeurs des cistes appartiennent à une culture, sans doute encore inconnue, à peu près contemporaine de celle de Horgen. Elle manifeste une originalité et une vigueur dans ses conceptions architecturales dont nous ne rencontrons l'équivalent que dans des régions éloignées, le Midi de la France et même l'Espagne. Il nous est cependant impossible de nous avancer trop loin à ce sujet que nous n'avons pas encore étudié à fond.

Les dalles gravées sont les témoins d'une culture des plus riches et des plus variées que des comparaisons rapprochent des cultures du Néolithique moyen, ou du début du Néolithique final, telles qu'on les rencontre dans le sud de la péninsule Ibérique, dans le Midi de la France, en Allemagne centrale et dans le bassin du Danube. Comme dans les deux plus éloignées de ces régions, des instruments et des ornements de métal attestent l'existence d'un âge du Cuivre très précoce. Les vestiges répartis sur le cône de la Sionne, les menhirs surtout, enrichissent encore cet inventaire et permettent de nouvelles comparaisons avec les monuments de Bretagne et d'Angleterre. Il est vrai que tous ces éléments ne sont qu'approximativement contemporains et qu'en fait les influences diverses ont pu se succéder plutôt que de se rencontrer, mais l'idée s'affirme que le Valais a joué, à une date très ancienne déjà, le rôle européen important qu'on ne lui attribue en général qu'au début de l'âge du Bronze.

Olivier J. Bocksberger

Notes

¹ O.-J. Bocksberger et M. Burri. Fouilles archéologiques du Petit-Chasseur à Sion : Etude lithologique d'une coupe de 1962. Bulletin de la Murithienne, Société valaisanne des Sciences naturelles, LXXX, 1963, pp. 1-15.

O.-J. Bocksberger et D. Weidmann. Découverte à Sion d'un groupe de menhirs formant un alignement ou un cromlech. La Suisse Primitive XXVIII, 1964, pp. 89-98.

O.-J. Bocksberger. Découvertes archéologiques récentes à l'ouest de Sion. Bulletin de la Murithienne LXXXI, 1964, pp. 1-12.

O.-J. Bocksberger. Site préhistorique avec dalles anthropomorphes et cistes du Petit-Chasseur à Sion. Annuaire de la Société suisse de Préhistoire 51, 1964, pp. 29-46.

O.-J. Bocksberger. Le site préhistorique du Petit-Chasseur, à Sion. 1962-1964. Vallesia XXI, 1966, pp. 1-28.

² Bocksberger et Burri. Fouilles... et Bocksberger. Site...

³ Bocksberger. Site... et Le site...

⁴ Bocksberger. Site... p. 40

⁵ Bocksberger. Site... et Le site... La publication des cistes V, VI, VII et VIII n'est pas prête, seule notre figure 1 permet de se faire une idée de leur aspect.

⁶ Bocksberger. Site..., fig. 14, 23. Cette pièce a été trouvée tout au fond de la couche 5 et n'appartient pas à la sépulture à vases campaniformes.

⁷ Bocksberger. Découvertes...

⁸ cf note 17

⁹ Bocksberger. Site... et Le site...

¹⁰ Bocksberger. Le site..., p. 12.

¹¹ Ajoutons que cette crainte se serait transmise aux porteurs de vases campaniformes qui, lorsqu'ils ont violé les tombes des constructeurs, en ont soigneusement caché les crânes.

¹² Bocksberger. Le site..., p. 3, note 4.

¹³ Bocksberger. Le site..., Planches VI, VII et VIII.

¹⁴ Pour mettre en place ses motifs sur la dalle, l'artiste a tracé de fines lignes de construction – visibles sur l'original et dessinées, elles ont disparu au clichage à cause de leur finesse – on peut donc admettre qu'il n'a rien laissé au hasard et qu'il a inscrit le rayonnement dans une forme rigoureuse.

¹⁵ Les figures 17 et 18 montrent en pointillé un petit trait au centre des rayons. Nous n'en faisons pas état, car il est difficile à expliquer et pourrait bien n'être qu'un repli naturel de la pierre.

¹⁶ Bocksberger. Le site...

¹⁷ Les travaux du professeur Sauter sur le Valais néolithique sont nombreux; la bibliographie complète figure dans ses propres ouvrages suivants:

M.-R. Sauter. Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Vallesia V, 1950, pp. 1–165.

M.-R. Sauter. Préhistoire du Valais. Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950–1954). Vallesia X, 1955, pp. 1–38.

M.-R. Sauter. Second supplément à l'inventaire archéologique (1955–1959). Vallesia XV, 1960, pp. 241–296. Pour les années suivantes, consulter:

M.-R. Sauter. Le néolithique de Saint-Léonard, Valais (fouilles de 1958–1959). La Suisse primitive XXIV, 1960, pp. 27–35.

M.-R. Sauter. Fouilles dans le Valais néolithique: Saint-Léonard et Rarogne (1960–1962). La Suisse primitive XXVII, 1963, pp. 1–10.

¹⁸ O.-J. Bocksberger. Age du Bronze en Valais et dans le Chablais vaudois. Lausanne 1964.

¹⁹ M.-R. Sauter et O.-J. Bocksberger. Quelques cas de séquences Néolithique-Bronze ancien dans la vallée supérieure du Rhône (Suisse). Congrès préhistorique de France XVI, Monaco 1959, pp. 1001–1014.

Ein vornehmes Grab von Barzheim-Alenfingen (Kt. Schaffhausen)

Fundbericht

In der Osthälfte der Kiesgrube des Herrn Albert Winzeler in Barzheim am Risgibüel (Abb. 23/24)¹ auf Gemarkung Barzheim (Kanton Schaffhausen) entdeckten einige Knaben zufällig zwei schöne Metallgefäße. Die Buben hatten die Absicht, in der Schotterwand eine Hütte zu bauen und sahen dabei das in der Wand steckende «Bronzegrüglein»². Wie weit in dieser Grube bereits alamannische Bestattungen zerstört worden sind, was angenommen werden muß,

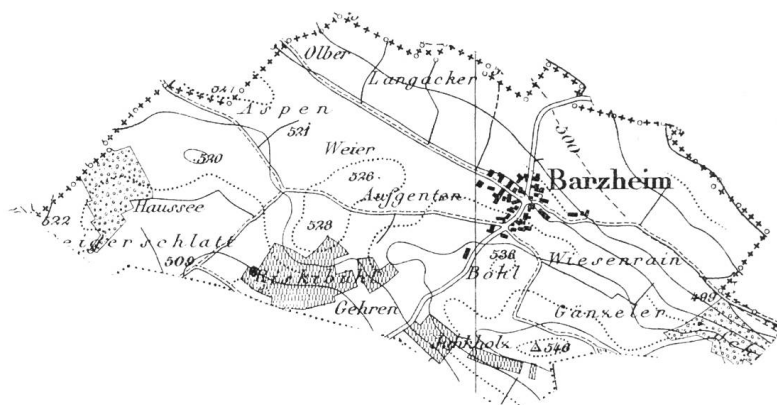


Abb. 23. Gemeinde Barzheim, nach T. A. 1:25 000.